

LGV et propos de la ministre de l'Intérieur : lettre ouverte à Nicolas Sarkozy

« Monsieur le Président,

J'ai appris par la presse régionale samedi 30 mai que Madame Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur en exercice et élue municipale de Saint-Jean-de-Luz, avait ordonné aux préfets des Pyrénées-Atlantiques et de Région de suspendre les études et réunions de concertation concernant la LGV au Sud de Bayonne. **Les élus d'Aquitaine dans leur quasi unanimité, comme les acteurs socioprofessionnels, sont indignés devant une telle injonction.**

En premier lieu, le dossier LGV ne relève en rien du domaine de compétence de la ministre de l'Intérieur. Il est donc **surprenant qu'elle prenne seule l'initiative d'interrompre un processus dans lequel l'Etat s'était pourtant engagé.** Je doute que cette position puisse être partagée par le reste du gouvernement et par vous-même.

Si elle était confirmée, une telle décision aurait en effet des conséquences désastreuses :

- remise en cause des décisions prises aux Sommets franco-espagnols qui lient les deux Etats depuis 2003 pour la réalisation de la LGV Paris-Tours-Bordeaux-Dax-Vitoria-Madrid, projet d'infrastructure reconnu prioritaire par l'Europe depuis près de 15 ans. Quel message adresse-t-on à l'Espagne et à l'Europe ?
- risque de perte des crédits européens affectés au projet Tours-Bordeaux et Bordeaux-Espagne : près de 700M€ sont en jeu ;
- remise en cause de la stratégie de report modal vers le ferroviaire qui doit faire diminuer de 20% nos émissions de gaz à effet de serre. Stratégie qui passe à la fois par le développement du transport TER et du fret ferroviaire pour limiter l'usage de la voiture et du camion, mais aussi par le TGV qui se substitue à l'aérien ;
- remise en question du développement économique de l'Aquitaine pour qui l'Espagne est le premier partenaire commercial
- enclavement durable du Sud-ouest qui resterait un cul-de-sac.

Conscientes de l'enjeu pour leur territoire, les collectivités locales aquitaines ont toutes voté en faveur de leur participation au financement de la LGV à deux exceptions près, notamment la Communauté de Communes Sud Pays Basque. Alors qu'elles doivent participer à hauteur de 1,628 milliard € au financement des études et des travaux de la LGV, **les collectivités d'Aquitaine n'ont été ni concertées, ni informées de la décision unilatérale de la Ministre de l'Intérieur.**

Cette position est d'autant plus incompréhensible que les réserves émises par la Ministre avaient été prises en compte dans la Décision de RFF suite au débat public sur le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne du 8 mars 2007. Cette décision, avalisée par l'Etat prévoit ainsi l'aménagement de la voie existante jusqu'à saturation. Elle prévoit aussi la réalisation

des études jusqu'au stade de la réservation de l'emprise de façon à pouvoir lancer rapidement les travaux en fonction des besoins de trafic.

Vous connaissez l'importance vitale de cette nouvelle ligne à grande vitesse pour tout le Sud-ouest et en particulier pour l'Aquitaine. **Repousser aujourd'hui la réalisation des études sur la portion Bayonne-frontière rend impossible demain la réalisation de toute ligne nouvelle.** L'étalement urbain aura tôt fait de bloquer définitivement le projet. Le Pays Basque, qui subit déjà une croissance du trafic routier de 6% par an, deviendrait aussi un goulet d'étranglement pour le trafic ferroviaire, obérant les chances d'une politique volontariste en faveur du report modal, seule solution durable au mur de camions qui traverse notre région.

Compte-tenu des délais d'études et des procédures, si nous ne prévoyons pas maintenant le tracé et les réserves foncières pour la future ligne grande vitesse, il sera trop tard pour intervenir lorsque la ligne actuelle sera saturée d'ici quelques années par le trafic voyageurs international, régional et par le fret. On sait aujourd'hui construire des lignes ferroviaires en minimisant les nuisances et c'est à condition d'être enterrée que la LGV traversera le Pays Basque. En l'occurrence, la suspension des études est un renoncement pur et simple à la LGV.

Il vous appartient de réaffirmer par un geste fort l'intérêt que l'Etat porte à la réalisation d'une infrastructure d'envergure européenne qui n'a que trop tardé. Alors que l'avancement de la ligne Tours-Bordeaux est, par décision de l'Etat, suspendue à de nouvelles délibérations des collectivités, **il importe que celui-ci restaure la confiance auprès des principaux co-financeurs publics, collectivités locales et Commission européenne incluses.**

Le Protocole d'intention pour la réalisation de la ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique signé par l'Etat et RFF en 2007 fixe les calendriers d'études et de travaux et c'est sur cette base que se sont prononcées les collectivités pour apporter leur part de co-financement au projet. Comment délibérer à nouveau sur un protocole devenu caduc du fait des retards et suspensions d'études qui ne permettront pas de tenir les délais sur lesquels l'Etat et RFF se sont engagés?

Monsieur le Président de la République, je m'adresse solennellement à vous pour que l'Etat revienne très vite à sa position initiale et accélère le dossier.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine »

Contact presse :
Rachid Belhadj
05 57 57 02 75 / 06 18 48 01 79
presse@aquitaine.fr